

Appel à rejoindre la mobilisation unitaire pour défendre nos droits sociaux le 27 février 2014

Vendredi 17 janvier se sont ouvertes les négociations UNEDIC, qui se clôtureront le 13 mars 2014. Dès le début, les propositions formulées par le Medef ont été inacceptables, attaquant les droits des travailleurs précaires, notamment les intermittents et les intérimaires.

L'objectif du Medef est avant tout de limiter le droit des travailleurs à l'assurance-chômage, au nom d'économies financières : dégressivité des aides, allongement de la durée de cotisation nécessaire à l'ouverture de droits, durcissement des critères de la « recherche active d'emploi », suppression des annexes concernant les intérimaires et les intermittents du spectacle...

L'UFISC et ses organisations défendent un régime d'assurance-chômage fondé sur le principe de solidarité interprofessionnelle, redistributif et mutualiste, plutôt qu'assurantiel et s'élèvent contre la marchandisation du système de protection sociale.

A ce titre, **l'UFISC est impliqué dans le comité de suivi de l'intermittence**, déjà rejoint par plusieurs parlementaires, dont les revendications principales sont les suivantes :

- Date anniversaire et calcul des 507h en 12 mois, avec indemnisation sur 12 mois
- Plafonnement du cumul du salaire et des indemnités
- Prise en compte des heures d'enseignement et des heures faites au régime général
- Annexe unique pour les artistes et techniciens

Ces propositions ont été entendues et soutenues par les ministres du travail et de la culture. Nous attendons d'eux un engagement total pour la défense et surtout pour l'amélioration du fonctionnement des annexes VIII et X.

L'UFISC et ses organisations membres s'inquiètent des volontés de régression sociale qui monopolisent le débat, là où devrait se tenir une réflexion globale, de fond, sur le développement d'une économie de la redistribution plus juste basée sur le partage des richesses.

Elles appellent à rejoindre la mobilisation unitaire du jeudi 27 février pour défendre un système d'assurance chômage plus solidaire, mutualiste, et plus juste, dans toute la France.

En l'Île-de-France, rendez-vous à 14h, départ du Palais Royal pour aller vers le Medef. **Marseille** : 9h30, à la Bourse du Travail, 23 Bd Charles Nedelec ; **Nantes** : 17H30, rassemblement place Graslin ; **Lille** : 12h, Place du Général de Gaulle ; **Lyon** : 12h, devant le MEDEF, 60 Avenue Jean Mermoz (Lyon 8^e) ; **Orléans** : 14h, devant la MEDEF, 14 Bd Rocheplatte ; **Montpellier** : 12h, devant le MEDEF, 113 allée Jean Anouilh ; **Dijon** : 14h Théâtre du Parvis Saint Jean ; **Bordeaux** : 17h, Place Pey-Berland ; **Grenoble** : 18h sur le parvis de la MC2 ; **Caen** : 12h au Théâtre des Cordes, 32 rue des cordes ; **Toulouse** : 10h devant la Bourse du travail ; **Poitiers** : 11h place du Maréchal Leclerc devant l'ancien théâtre ; ...

Autres villes, voir la carte des mobilisations : <https://mapsengine.google.com/map/edit?authuser=0&hl=fr&mid=zRob0seiKXO8.kUTLjvODFoGM>

Pour plus d'information et pour connaître les prochaines mobilisations, rendez-vous sur le site de l'UFISC (www.ufisc.org), de la CIP-DF (www.cip-idf.org). **Une prochaine mobilisation aura lieu le 12 mars** – nous vous tiendrons informés et vous donnerons rendez-vous également à cette date, dans un prochain communiqué.

L'UFISC - Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles - et ses organisations membres : Actes If, CD1D, CITI, FAMDT, FRAAP, Fédélima, Fédération nationale des arts de la rue, RIF, SMA, SCC, SYNAVI, THEMAA, Zone Franche, Féarock.